

181

DECRET D/2020/.....PRG/SGG

**PORTANT RATTACHEMENT DE L'AGENCE NATIONALE DE LA
GOUVERNANCE ELECTRONIQUE ET DE L'INFORMATIQUE DE
L'ETAT (ANGEIE) AU MINISTERE DES POSTES, DES
TELECOMMUNICATIONS ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu La Constitution ;

Vu la Loi L/2018/025/ AN du 03 juillet 2018, portant organisation générale de l'Administration Publique ;

Vu la Loi L/2018/025/AN du 03 juillet 2018, portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Décret D/2018/067/PRG/SGG du 21 mai 2018, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2020/122/PRG/SGG du 19 juin 2020 portant Réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2018/175/PRG/SGG du 16 août 2018 portant Attributions et organisation du Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique.

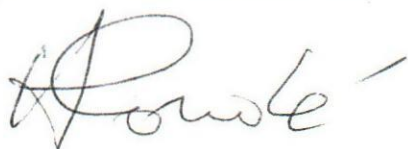
DECRETE

Article 1^{er} : L'Agence Nationale de Gouvernance Electronique et de l'Informatique de l'Etat (ANGEIE) à la Présidence de la République est rattachée au Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique.

Article 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, notamment celles du Décret D/2020/015/PRG/SGG du 15 janvier 2020, prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

28 JUL. 2020

Conakry, le



PROFESSEUR ALPHA CONDE